

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 Octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi quinze octobre le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à dix-neuf heures trente.

- **Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal**
- **Divers :**
 - **Point chemins SIV (rencontre avec groupe chemin 10/09 à 18h30)**
 - **Déclassement du Chemin du Mont – échange avec consorts Vallentien**
 - **Ouvrage de l'histoire de Chênex – acquisition d'ouvrage par la commune**
 - **Point sur projets en cours**
- **Retour d'informations réunions (CCG...)**
- **Délibération achat parcelles ATMB**
- **Informations urbanisme**

← CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 OCTOBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, PARENT Philippe, DUVAL Léon, CARRILLAT Olivier, Mesdames BONIER Laurence, ALLARD-VAUTARET Claire, LAMARLE Nadège, GONTHIER-GEORGES Céliane, BAYAT-RICARD Marianne,

Excusés : Madame COINDET Jocelyne, GENOUX-PRACHEX Lionel, BOURDIN Fabian, ROTH Jean-Luc

Absent : VALLENTIEN Jennifer

Léon DUVAL a été élu secrétaire.

1. Divers

- Octobre Rose

Madame Laurence BONIER informe le conseil municipal du bon déroulement de la marche gourmande d'Octobre qui a réuni 333 marcheurs. A cette occasion, une tombola a été organisée, cette dernière a rencontré un grand succès. Madame Laurence BONIER ajoute que les sablés et les fanions ont été réalisés par les enfants des services périscolaires. Cet marche gourmande sera reprogrammé en 2025.

- Concert

Madame Laurence BONIER informe le conseil municipal qu'un concert est prévu le 20 octobre à 17h l'Eglise de Chênex par les amis de l'orgue suivi d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes.

- Colis des aînés

Madame Laurence BONIER informe le conseil municipal que le livre sur Chênex écrit par Madame Miffon sera offert aux aînés ainsi que des chocolats commandés à l'occasion d'une des opérations de vente de l'APE de Chênex.

- Nettoyage de la Commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que seulement 8 personnes étaient présentes lors du nettoyage de la Commune en septembre dernier. Monsieur le Maire s'interroge sur les raisons d'un tel manque de participation de la part des habitants malgré une communication faite via les

différents canaux de diffusion. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prévoir un autre nettoyage de la Commune au printemps 2025.

- Conférence la Salévienne

Madame Laurence BONIER informe le conseil municipal qu'une conférence sur les pierres à cupules au Pays du Vuache sera donnée le vendredi 25 octobre à 20h à la salle des fêtes. A cette occasion le livre écrit par Madame MIFFON sera présenté et proposé à la vente.

- Salle des fêtes

Madame Laurence BONIER informe le conseil municipal qu'une diététicienne Madame Calvez, dont le cabinet se situe à Valleiry souhaite louer la salle des fêtes les mercredis après-midi afin de proposer des ateliers.

- Chemin du Château

Monsieur Philippe PARENT informe le conseil municipal de la réunion qui s'est tenu chemin du Château ; le propriétaire à la suite d'un dégât des eaux a mis en cause la Commune pour le non-entretien des fossés bouchés. Sur place, les experts des deux assureurs respectifs étaient présents. Monsieur Philippe PARENT ajoute qu'un agent communal est actuellement en train de faire le nécessaire pour déboucher les fossés.

- Cimetière

Monsieur Philippe PARENT informe le conseil municipal que le bac de récupération des déchets verts devant le cimetière est en cours de réfection.

- Via Rhôna

Monsieur Léon DUVAL informe le conseil municipal que les enrobés de la via Rhôna de Valleiry à la Boutique sont faits. Les barrières sont en train d'être posées à 4 mètres de la voie ferrées comme l'exige la réglementation.

- Conseil école

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différents points abordés lors du Conseil d'école du 15 Octobre. Les enseignants ont fait part de leur mécontentement concernant l'instauration prochaine d'une zone bleue sur le parking de l'école. Monsieur le Maire ajoute que 4 places en zone blanche seront réservées pour les enseignantes.

- Aménagement Carrefour de la Boutique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la solution des feux qui avait été retenue n'est finalement pas avantageuse ; le Département participe à hauteur de 90 000€ ce qui laisse une participation trop importante de la commune à savoir 180 000€. Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la solution de plateau est donc la plus avantageuse en termes de financement.

2. Retour d'informations CCG

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de l'ArchParc comptant environ 166 entreprises aménagé sur 62 hectares.

3. Information d'urbanisme :

Numéro	Dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Parcelles dossier	Nature des travaux cerfa
DP24H0031	11/10/24	Viaccoz Océane	78 Chemin de Serraval 74520 Chenex	ZK0200	Construire un mur de soutènement (enrochement) au niveau de notre talus en bout de terrain.
PC24H0003	03/10/24	BERTHIER Julien	0109 CHEMIN DES MOULINS 74520 CHENEX	ZC0037	Réalisation d'un garage d'une surface de 58,5 m ² . La toiture de celui-ci me permettra également de me servir de terrasse.
DP24H0030	03/10/24	VAZ Maxime	0048 CHEMIN DU CREUX DU LOUP 74520 CHENEX	ZA0060	Ravalement complet et peinture des volets
DIA24H0010	02/10/24	GABARRE Thierry	0493 ROUTE DE BATAILLARD 74520 Chenex	ZK0121, ZK0122, ZK0134, ZK0145	
DP024H0029	01/10/24	S'PRIM	Route du Biollay CHAMPS DES MOULINS 74520 Chenex	ZC0065, ZC0066, ZC0068	
DP024H0028	24/09/24	AMG FACADES	0333 ROUTE DU MOIRON 74520 Chenex	ZK0250	Mise en place d'isolation thermique
DP24H0027	24/09/24	MSR PISCINES	0194 ROUTE DE LA MESALIERE 74520 Chenex	ZH0189	Modification des façades d'un bâtiment existant. Nouvelle menuiserie
DP24H0026	17/09/24	SAUTIER	429 Route de la Boutique Les Esplaces 74520 CHENEX	ZE0027, ZE0026	Création de murs de soutènement

Madame Marianne BAYAT-RICARD informe le conseil municipal de l'attente du devis de l'entreprise CITADIA dans le cadre de la révision simplifiée du PLU.

4. Délibération Achat parcelles ATMB

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'ATMB propose de céder à la Commune deux parcelles délaissées à hauteur de 0.80€ HT le mètre carré.

Les parcelles concernées sont les numéros ZC58 (anciennement ZC47) d'une superficie de 5662m² et ZC57 d'une superficie de 6043m².

La valeur totale est estimée à 9 364€.

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat des parcelles de terrain cadastrée section ZC 58 et 57 d'une superficie totale de 11 705m² au profit de la commune de Chênex à 0.80€ HT le mètre carré
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier. Les frais de notaire sont à la charge de la Commune.

5. Délibération achat parcelles chemin du mont

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le chemin du Mont a été retracé suite à sa non-utilisation. Les Consorts VALLENTIEN, propriétaires des parcelles concernées proposent de céder à la Commune de parcelles de 84m² à hauteur de 0.30€ HT le mètre carré.

M. le Maire propose également un échange de parcelles situés sur les mêmes terrains.

Les parcelles concernées sont les numéros 1284P1 et 1285P1 d'une superficie de 84m².

Une soulte de 1500€ est proposée. La valeur totale est estimée à 1 525.20€.

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat des parcelles de terrain cadastrée section 1284P1 et 1285P2 d'une superficie totale de 265² au profit de la commune de Chênex à 0.30€ HT le mètre carré
- **APPROUVE** la soulte de 1500€.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier. Les frais de notaire sont à la charge de la Commune.

6. Avenant Fermette

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un accord de vente avait été proposé avec Haute Savoie Habitat concernant les parcelles ZK 33 – 105 – 107 et 110 au prix de 180€ par m² de surface plancher.

Un projet définitif avait été présenté avec le programme suivant :

- Création d'une micro-crèche publique (environ 12 places)
- Création de 6 logements sociaux (dont un pour les personnes à mobilité réduite)
- Soit un total de 570 m² de surface de plancher

Monsieur le Maire fait savoir que le compromis de vente est échu et Haute Savoie Habitat ne pourra être en mesure de pouvoir investir la somme initiale de 102 600€.

En effet pendant plus d'une année, Haute Savoie Habitat a rencontré des difficultés avec l'architecte et qu'une réévaluation du coût du projet a été faite avant la consultation des entreprises et à l'issue de l'appel d'offre. Le surcoût est de 180 000 € pour donner suite à l'évolution des prix depuis 2022.

Haute-Savoie Habitat propose de réduire le prix d'acquisition du terrain pour un montant de 68 000 € (ce qui fournit un effort de 75 000 € par rapport au montant d'acquisition initial du ténement) ce qui permet de bénéficier d'une aide complémentaire équivalente de la communauté de communes dans le cadre du fonds foncier.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- **D'approuver** le prix de vente du terrain à la somme de 75 000 €
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant désigné, à signer toutes pièces utiles

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
P.J. CRASTES

Les Conseillers

Léon DUVAL	Céliane GONTHIER- GEORGES	Audrey CHARDON
Nadège LAMARLE	Claire ALLARD- VAUTARET	Marianne BAYAT-RICARD
Laurence BONIER	Philippe PARENT	Olivier CARRILLAT